

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

AMENDEMENT

N ° II-CF470

présenté par

M. Cellier, Mme Pouzyreff, M. Zulesi, M. Vignal, M. Testé, M. Delpon, M. Damien Adam,
M. Morenas et M. Paluszkiewicz

ARTICLE 39

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.